

ABONNEMENT

Saumur
 Un an 25 fr.
 Six mois 13
 Trois mois 7

Poste
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 MARS

INFORMATIONS

Avant-hier, le général Boulanger a reçu une délégation d'électeurs de Boulogne-sur-Seine. Une épée d'honneur lui a été remise.

Le général a remercié les souscripteurs. Il a constaté que l'acte de violence accompli contre la Ligne des Patriotes est un nouvel aveu de la peur qu'inspire aux défenseurs du Parlement la marche ascendante du Parti national :

« Le bulletin de vote, a-t-il ajouté, est l'arme légale qui nous permettra de faire prochainement justice de ceux qui ont trafiqué de l'honneur et de la fortune de notre pays. La France, cette nation d'honnêtes gens, a droit à un gouvernement honnête. J'accepte avec reconnaissance l'épée que vous m'offrez, comme un témoignage de l'estime de tous les braves gens. »

Ces diverses délégations ont, fini, paraît-il, par encombrer la rue et gêner la circulation.

M. Constans, ministre de l'intérieur, vient d'adresser à M. Lozé, préfet de police, une lettre aux termes de laquelle, désormais, les délégations qui se rendront auprès du général Boulanger ne pourront le faire qu'à la condition d'être peu nombreuses. Quand elles prendront les proportions d'une véritable manifestation, la préfecture de police aura le devoir de les empêcher.

LE RETOUR DES SŒURS DE SAINT-VINCENT DE PAUL A L'HOSPICE DES QUINZE-VINGTS

Nous trouvons, dissimulée dans un coin du *Petit Journal*, cette nouvelle tout-à-fait imprévue et présentée sous cette forme un peu embarrassée :

« Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, affectées au service de l'hospice des Quinze-Vingts, avaient, ainsi que nous l'avons dit, cessé leurs fonctions le 28 février, en exécution du décret de laïcisation.

« A la suite d'un ordre de M. Constans, qui a eu l'occasion d'apprécier tout particulièrement pendant son séjour en Extrême-Orient les services rendus par cette communauté, les dispositions précédentes ont été rapportées et les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ont repris leur place auprès des aveugles. »

L'AGITATION SOCIALISTE

Les nouvelles qui viennent de la région du Rhône ont un caractère assez inquiétant. Le Comité socialiste du VI^e arrondissement de Lyon vient d'adresser un chaleureux appel à tous les groupes socialistes et révolutionnaires, ainsi qu'à tous les républicains avancés de la ville et de la région pour solliciter leur adhésion à une manifestation organisée pour célébrer, le 18 mars prochain, l'anniversaire de la Commune.

Ce n'est pas tout, les ouvriers qui ont pris part à la manifestation du 24 février, fort irrités que la réponse qu'ils ont reçue n'ait pas été conforme à leur désir, paraissent résolus à organiser une manifestation nouvelle. On cache soigneusement la date choisie, ce qui ne diminue pas la gravité de l'éventualité, au contraire.

LA REINE D'ANGLETERRE EN FRANCE

Aujourd'hui une reine est l'hôte de la France. C'est avant-hier soir que S. M. Victoria, reine d'Angleterre, impératrice des Indes, a quitté le château de Windsor pour se rendre à Biarritz, accompagnée d'une suite nombreuse.

Le Président de la République a chargé le général Davout d'Auerstaedt et le comte d'Ormesson de souhaiter la bienvenue à la reine d'Angleterre à son arrivée à Biarritz, demain jeudi. Ce jour-là, la grande promenade d'hiver et le boulevard du Midi prendraient le nom d'avenue de la Reine-Victoria.

SUPPRESSION DES OMNIBUS

Le Conseil municipal de Paris a donné vendredi une nouvelle preuve de son extrême sollicitude pour les intérêts de la population parisienne. Nous lui devons déjà de payer le gaz 30 centimes le mètre cube au lieu de 25 centimes. Il a fait monter les budgets de la ville de 190 millions, dernier chiffre de l'Empire, à 280 millions, sans compter les emprunts nombreux qu'il a contractés pour l'exécution de travaux dont, à l'exception de l'avenue de l'Opéra et de la rue du Louvre, il ne reste pas grand-chose.

L'Exposition est à la veille de s'ouvrir. Le Champ-de-Mars n'est pas à dix minutes de l'habitation des 2 millions de Parisiens, il y en a qui en sont éloignés de plusieurs kilomètres. C'est le moment où le besoin de moyens de transport se fera le plus sentir que choisit le Conseil municipal pour prononcer la déchéance de la Compagnie des omnibus et décider que les voitures dites omnibus vont être exploitées par la Ville avec transport gratuit pour les membres du Conseil et leur honorable famille.

Ce vote inepte ne sera pas ratifié par l'administration, c'est certain ; la Compagnie entamera des procès qui dureront plusieurs années, et les omnibus conduiront toujours à l'Exposition ceux qui voudront y aller. Ce n'est donc pas à ce point de vue que le vote de samedi est inquiétant. Seulement, la Compagnie, menacée de procès et d'une déchéance, n'apportera pas dans ses services et dans ses voitures les améliorations qu'elle avait promises et qu'on était en droit d'espérer.

M. Despatys, un conseiller de la Droite, demandait avec ses collègues conservateurs que le Conseil renvoyât cette discussion des Omnibus après l'Exposition ; la majorité n'a pas voulu y consentir.

UNE LETTRE DE DON CARLOS

Le duc de Madrid a adressé la lettre suivante au prince de Valori, qui l'a communiquée au *Figaro*, son journal officiel en France :

« Venise, le 27 février 1889.

« Mon cher Valori,

« Je vous remercie de m'avoir envoyé votre écrit les *Héritiers de Henri V*. Avec un vif plaisir, j'ai lu cet écrit magistral. Il réduit en

poudre des assertions erronées, il donne le coup de grâce à des arguments mis en réserve, au bénéfice de toutes les usurpations.

« Il n'est pas en Europe un politique, un diplomate, un homme de bon sens qui puisse considérer comme vivantes des renonciations mort-nées.

« Il n'est pas un patriote espagnol ou français qui puisse revendiquer des actes imposés par l'ennemi contre la grandeur de l'Espagne et de la France.

« Merci, mon cher prince, de la preuve d'affection que vous me donnez en vous chargeant de mes intérêts politiques en France. La haute confiance que je vous accorde vous donne autorité pour être un lien d'amitié, de paix et de concorde entre tous ceux qui, en France, m'ont témoigné leur dévouement.

« Aimant la France, comme vous l'aimez, je suis touché de vous voir consacrer votre vie à la cause de celui qui est le chef de la race de vos rois, l'héritier légitime de Louis XIV et de Philippe V, mais qui reste Espagnol.

« Un jour viendra qu'un prince de ma Maison saura réclamer les droits imprescriptibles que j'ai réservés solennellement, lorsque, en décembre 1887, j'ai répondu à l'adresse de MM. de Cathelineau, d'Andigné et du Bourg.

« Quant à moi, un contrat passé sur les champs de bataille, signé avec le sang des héros, contresigné par moi et mes aïeux, me lie à ma noble et bien-aimée Espagne.

« Votre bien affectionné,

« CARLOS. »

La lettre de don Carlos, dit la *Gazette de France*, n'est pas aussi claire qu'elle pourra le paraître à quelques-uns de ses partisans.

Don Carlos se réserve pour l'Espagne où il veut faire prédominer la loi salique.

Est-ce qu'il réserverait seulement les femmes pour le trône de France ?

Don Carlos ne veut pas de la couronne de France pour lui-même, mais il pense que, plus tard, quelqu'un des siens la revendiquera.

Un droit royal peut-il rester ainsi en suspens ?

M. Louis d'Estampes, dans la *France Nouvelle*, dit qu'il ne s'arrêtera pas à réfuter les prétentions dynastiques de M. le duc de Madrid. La question de droit national est jugée en France, et quant à la question de fait, don Carlos « reste Espagnol. » Il ajoute, à la vérité : « Un jour viendra qu'un prince de ma Maison saura réclamer les droits imprescriptibles... » Ce prince n'est pas encore connu même de MM. de Cathelineau, d'Andigné et du Bourg. Au reste, la discorde est dans le petit parti auquel don Carlos fait allusion. M. le comte d'Andigné ayant déclaré, à propos des élections du 27 janvier, que c'était un « devoir » de voter pour le général Boulanger, M. le général de Cathelineau a protesté, plusieurs membres du « comité » dit légitimiste ont donné leur démission, ainsi que M. H. Marchand, rédacteur en chef du *Journal de Paris*.

C'est, peut-être, pour ne donner tort ni à M. d'Andigné, ni à M. de Cathelineau que M. le duc de Madrid a tenu à constater que M. le prince de Valori « se chargeait de ses intérêts politiques en France. »

Nous nous bornons à ce simple exposé des faits, ne voulant en rien nous mêler à un débat qui ne s'impose pas à notre attention par son importance.

LE MAL CHAMBIGE

Il est établi en criminalité que tout forfait particulièrement atroce et inédit trouve dans un laps de temps plus ou moins immédiat des imitateurs.

L'affaire Chambige en est un exemple. Aussi bien Jack, l'éventreur de Londres, a eu plusieurs émules, et Danga, l'assassin de Pont-à-Mousson, semble lui avoir à peu près emprunté sa manière.

Chambige fait école. Voilà six mois à peine que les débats retentissants de son procès ont défrayé la presse, et déjà nombre de névrosés ont tiré des coups de revolver sur leur maîtresse d'abord, et sur eux-mêmes ensuite.

Généralement les femmes sont tuées. Quant aux hommes, les uns se tuent, les autres se manquent, ces derniers, sans doute, pour rester dans la tradition et pour copier de plus près leur modèle.

Ça été d'abord, à Genève, un jeune homme dont le nom ne nous revient pas ; puis Soulaire, à Fontaine-sur-Saône ; puis l'autre semaine, à Tours, un sous-officier d'artillerie.

Si l'on recherche la cause de cette divagation générale hors de la voie droite et du sens commun, il y a plusieurs appréciations.

Les uns imputent à la situation politique toutes les misères du temps présent et tous les maux qui affligent la société. Il est certain qu'elle n'y est pas étrangère, et que de même qu'on a pu dire : « Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances ! » on pourrait ajouter : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes mœurs ; je vous formerai des générations saines et rassises, pénétrées de religion, de sagesse et de respect. »

Non ! Toute question de gouvernement et de constitution à part, ce siècle souffre d'un malaise général et profond dont la cause est plus haute, et qui vient surtout de ce qu'il a perdu l'espérance et la foi.

Puisque nous parlons spécialement des « crimes d'amour », il faut reconnaître que la conception que donnent de l'amour le théâtre et le roman modernes est malsaine et fautive.

Outre qu'il est presque toujours adultère ou coupable, l'amour est devenu fiévreux et malsain, quelque chose comme l'état des possédés du moyen-âge ou de la sibylle antique. Il comporte nécessairement quelque folie ou quelque excentricité. Le moins qu'on puisse faire est de manger son bien ou de se jeter à l'eau ! Ceux qui ne sont ni prodiges, ni brûlés, ni transis, sont « des bourgeois » — première injure !

Il n'y a pas jusqu'aux romances sentimentales que roucoulaient les jeunes filles qui n'entretiennent ces idées. Tout est dit quand, avec des yeux ronds et des larmes dans la voix, on a chanté, en faisant sonner les R, ces paroles de *Mignon* :

Aimer, aimer et mourir... !

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE CLÉBOT

Par jugement du 4 mars 1889, rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, M. Doussain, expert-comptable à Saumur, a été maintenu comme syndic définitif de la faillite du sieur Clébot, marchand de bois à Vihiers.

(232) Le Greffier, COLLIN.

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE FRESNEAU

Par jugement du 4 mars 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes les opérations de la faillite du sieur Fresneau (Louis), ancien charbon à Gennes, pour cause d'insuffisance d'actif.

Pour extrait, (233) Le Greffier, COLLIN.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23

A VENDRE VASTE MAISON Et dépendances

2 hectares 22 ares environ de Vignés et Terre Y ATTENANT Situés au bourg de Distré, appartenant à M. AENIÉS. S'adresser à M^e AUBOYER, notaire.

A Louer présentement

UNE JOLIE PETITE MAISON Rue du Marché-Noir. S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889, UNE

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir, occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur. Avec vastes Magasins, Caves, Remises et écuries. S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

A AFFERMER

Pour la Toussaint prochaine DANS UN SEUL TENANT :

Un JARDIN POTAGER : 1 hectare 3/4 ares ; Un PRÉ SAULAIS : 1 hectare 4/4 ares ; LOGEMENT : quatre chambres, greniers, caves et servitudes ;

Situés aux Huraudières, joignant la levée d'Enceinte, près l'École de cavalerie.

S'adresser à M. BOUVET-LADURAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

A LOUER

JARDIN

AVEC PETITE CHAMBRE Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien arrosé.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré, 5, ou à M. GOUIN, horloger, rue Saint-Jean.

A VENDRE aux environs de Saumur, un BEAU CHEVAL, âgé de 8 ans, taille 1^m 62, s'attelant et se montant, allures très vives. S'adresser au bureau du journal.

LA PÊCHE de l'ÉTANG du BELLAY s'ouvrira le 6 mars et continuera pendant tout le mois.

UN ancien commerçant, âgé de 40 ans, désire un emploi quelconque à Saumur. S'adresser au bureau du journal.

AU COIN DE RUE

Draperies & Nouveautés

ON DEMANDE UN EMPLOYÉ

OPÉRATIONS DE BOURSE

Toutes les Opérations de Bourse au comptant et à terme sont traitées sans commission ni courtage par la BAQUE A. FROIDEFOND, 8, rue Drouot, à Paris (Onzième année). La "Revue du Marché", grand journal financier contenant les enseignements les plus précis sur toutes les valeurs de Bourse, propriété de la BAQUE A. FROIDEFOND, est envoyée gratuitement sur demande affranchie.

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années ; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques. S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

RHUMES, TOUX, BRONCHITES, Guéris par

LE SIROP ET LA PÂTE PECTORALE DE A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelle

Spécialités de Bandages, Accessoires de Pharmacie. — Prix réduits.

QUINCAILLERIE

ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans SAUMUR

Machines à découper à la main, depuis 5 fr. ; Machine à découper rectiligne, 65 fr. ; Bois de toute provenance pour découpage ; Scies, Dessins et Accessoires divers pour amateurs de découpages.

ROLLAND frères, 5, rue d'Orléans, Saumur.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes. 500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos. La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus renommés, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for the Paris-Saumur-Bordeaux line, including stations like Paris, Chartres, Noyant-Méon, Saumur, and Bordeaux.

Table of train schedules for the Bordeaux-Saumur-Paris line, including stations like Bordeaux, Saumur, and Paris.

LIGNE D'ORLÉANS

Table of train schedules for the Nantes-Angers-Saumur-Tours-Paris line, including stations like Nantes, Angers, Saumur, Tours, and Paris.

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON

Table of train schedules for the Saumur-Port-Boulet-Chinon line.

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS

Table of train schedules for the Poitiers-Montreuil-Doué-Angers line.

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS

Table of train schedules for the Angers-Doué-Montreuil-Poitiers line.

SAUMUR - BOURGUEIL

Table of train schedules for the Saumur-Bourgueil line.

SAUMUR - LA FLÈCHE

Table of train schedules for the Saumur-La Flèche line.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour la légalisation de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur